



Technologie Au collège

Parce qu'elle est liée à l'évolution rapide des techniques et à ses conséquences sociales, la technologie, reconnue discipline d'enseignement et de culture générale, a vécu de nombreux soubresauts et adaptations depuis sa création et les difficultés auxquelles elle a d'abord été confrontée résident dans sa définition et dans la confusion qu'entretient son appellation.

Pour le SNES, l'intérêt de cette discipline résidait surtout dans les pratiques pédagogiques qu'elle organisait à partir de la «démarche de projet technique». Par cette démarche active liée à la notion de production ou de fabrication dont l'aboutissement et l'évaluation sont les critères essentiels de validation de ce qui est acquis, la technologie donnait du sens et valorisait, sans les concurrencer ou s'y substituer, les différents apports disciplinaires de l'enseignement scientifique que l'élève utilise. Au cœur de cette démarche, la confrontation à la réalité et à l'organisation du monde du travail, conjugait des questions pratiques, théoriques et morales qui orientaient les valeurs que les élèves construisent. Le travail de mémoire, fait à partir de l'histoire des techniques, incitait à développer vigilance et esprit critique vis-à-vis d'un présent trop fascinant et d'un futur à construire avec beaucoup de prudence. Par la culture qu'elle construisait à l'issue du collège, associée à la connaissance d'outils modernes liée à ses pratiques, cette discipline aidait les élèves dans leur choix d'orientation vers des formations générales, technologiques ou professionnelles.

Aujourd'hui, les problèmes généraux et les évolutions d'une société, qui reste le socle mouvant de notre enseignement, ne suffisent plus à justifier la radicale mutation qui lui est imposée par les nouveaux programmes. C'est plus parce qu'elle est éloignée des enseignements et recherches universitaires et qu'elle ne dispose toujours pas d'un réel corps d'inspection, que notre discipline reste très mal représentée dans toutes les instances ministérielles. De plus, volonté délibérée plus que négligence, la technologie reste la seule des disciplines du collège qui ne puisse être enseignée en lycée et pour laquelle, avec la documentation, il n'existe toujours pas d'agrégation. Pour ces raisons, elle subit les attaques alternées et répétées de différents lobbys disciplinaires, qui souhaitent l'asservir en la chargeant d'une partie de leurs contenus d'enseignement trop techniques ou voudraient la voir disparaître pour en récupérer les moyens.

L'amalgame et la fusion «sciences » et «technologie» que les programmes induisent, aboutissent à une confusion sur les concepts en réduisant les objectifs et les démarches de notre enseignement à un discours sur la technique d'où l'évaluation par la production est exclue. La démarche d'investigation, chère à certains scientifiques, que l'on cherche à nous imposer comme outil de notre pédagogie, reste totalement inadaptée pour isoler le besoin auquel répond un objet technique, analyser son fonctionnement ou justifier les choix et solutions pratiques associés à sa fabrication. Cette démarche participe à réduire l'élève à un simple opérateur, maîtrisant, au mieux, quelques outils sans aucun recul ni esprit critique.

En s'éloignant de la démarche de projet, les programmes ne seront pas de nature à modifier la

désaffection que connaissent les sections scientifiques et technologique dans les vœux d'orientation des collégiens. Réécriture après réécriture, ils accentuent les inégalités sociales et participent à cette désaffection, en confortant le virtuel, sans doute moins coûteux, au détriment de la confrontation au réel qui faisait le socle de notre discipline.

Le peu de place qui est donné à notre discipline dans le socle commun de compétences et de connaissances est dû en partie au fait que les textes produits par le ministère sont construits à partir des directives d'harmonisation des systèmes scolaires européens où la technologie, telle qu'elle est enseignée en France au collège, est souvent ignorée. D'autre part, et de leurs propres aveux, les Inspecteurs Généraux de rattachement n'ont été sollicités que lors de la rédaction de la deuxième version des grilles de référence.

La réforme des concours de recrutement, par laquelle les épreuves pratiques seraient supprimées, conjuguée à la disparition de la recommandation d'organiser la pédagogie en termes de groupe d'élèves, achèvera de vider notre discipline de ses dernières références à la culture technique et à la production industrielle. L'élévation du niveau de recrutements au master (quel master peut-on associer à la Technologie ?) n'aidera en rien notre discipline lorsque les nouveaux programmes en auront fait une vague leçon de choses sur quelques notions techniques et scientifiques.

La technologie permettait à l'élève de donner du sens à ses apprentissages souvent nouveaux, en construisant une approche fonctionnelle de l'objet à partir de la notion de besoin et en se fondant sur la démarche de projet technique. démarche qui présentait une vision globale des processus, des savoirs et des savoirs-faire, en imposant des parcours cohérents et obligés de compréhension, d'études, de réalisation, de distribution, d'utilisation d'objets techniques.

Vouloir faire de notre enseignement une sous-matière au service des disciplines scientifiques n'a aucun sens et remet en cause toute sa cohérence.

L'objet de la technologie n'est pas l'expérimentation et la vérification d'hypothèses scientifiques comme on veut nous le laisser croire. La technologie ne travaille pas directement sur les savoirs, mais les connecte les uns aux autres.

Le SNES, qui a toujours été force de propositions, a souhaité que s'ouvre un vrai débat sur notre discipline et son avenir. C'est l'objet de ce colloque auquel vous avez été convié.

Nous vous remercions de votre participation.

Alain Brayer
Responsable du groupe technologie du SNES